

**La Société Alzheimer souligne la *Journée nationale des proches aidants familiaux*
L'appui aux aidants, une autre raison de mettre en place une stratégie nationale**

Le 7 avril 2015, Toronto (Ont.) – En cette *Journée nationale des proches aidants familiaux*, la Société Alzheimer du Canada se joint à la Coalition canadienne des proches aidants pour reconnaître l'immense contribution des 6,1 millions de Canadiens qui doivent concilier leur vie personnelle et professionnelle et prendre soin d'un proche.

Le cumul des responsabilités est particulièrement exigeant pour les aidants qui s'occupent d'un proche atteint de l'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. À ce chapitre, les femmes sont les plus touchées puisqu'elles représentent 70% de tous les aidants familiaux.

Tôt ou tard, en raison de la progression de la maladie, qui peut durer jusqu'à 20 ans dans certains cas, l'aidant devra se tenir sur le qui-vive jour et nuit. Il devra piger dans ses économies, prendre des congés non payés, laisser passer des possibilités d'emploi ou prendre sa retraite plus tôt que prévu.

En 2011 seulement, les aidants ont fourni l'équivalent d'une valeur économique de 11 milliards de dollars, ou environ 230 000 emplois à temps plein. La dépression et autres maladies attribuables au stress sont également plus courantes chez les aidants, aggravant ainsi les conséquences pour l'économie et le système de soins de santé du Canada.

« L'aspect économique des troubles cognitifs nous pousse à réfléchir sur les questions entourant la flexibilité et l'innovation dans l'organisation du travail, déclare Mimi Lowi-Young, chef de la direction de la Société Alzheimer du Canada. La *Journée nationale des proches aidants familiaux* permet de mettre en lumière la nécessité de mieux répondre aux besoins des aidants sur le marché du travail. C'est d'ailleurs ce que tente de faire le gouvernement canadien avec son plan de soutien des employeurs aux aidants naturels. »

Lorsque les aidants sont soutenus au travail, ils sont en mesure de garder leur proche à la maison plus longtemps et de reporter à plus tard les options plus coûteuses, comme le placement dans un foyer de soins de longue durée, ou encore d'éviter les crises comme l'hospitalisation.

La Société Alzheimer demande depuis longtemps la mise en place d'une stratégie nationale contre l'Alzheimer et les maladies apparentées. Une telle stratégie procurerait une plus grande flexibilité dans l'emploi, la protection du revenu et un meilleur soutien communautaire et familial pour les aidants. Elle permettrait également d'améliorer le système de santé et d'aide sociale, d'affiner et d'accélérer le diagnostic, de mieux renseigner le grand public sur ces maladies et la réduction du risque, et d'accentuer fortement l'investissement dans la recherche et l'innovation.

En octobre dernier, la ministre fédérale de la Santé, Mme Rona Ambrose, et ses homologues des provinces et des territoires se sont engagés à mettre en place une stratégie nationale de lutte contre l'Alzheimer et les maladies apparentées.

La Société Alzheimer a recommandé au gouvernement de créer un Partenariat canadien contre l'Alzheimer et les maladies apparentées. Ce partenariat, qui aurait pour objectif

d'élaborer et de mettre en place un programme national de lutte contre l'Alzheimer et les maladies apparentées, réunirait les intervenants clés dans le domaine de la santé, des services sociaux, du secteur privé, de l'industrie et de la recherche, y compris des personnes atteintes de l'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, des aidants et les Sociétés Alzheimer provinciales.

« De manière à garantir la meilleure qualité de vie possible aux aidants qui sont sur le marché du travail et à leur proche atteint de l'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, il faut tirer le maximum de notre expertise et de nos ressources pour identifier ce qui fonctionne bien et les améliorations qui doivent être apportées », poursuit Mme Lowi-Young.

Il n'est pas possible pour l'instant de guérir, ni de prévenir et de traiter efficacement l'Alzheimer et les maladies apparentées. Dans moins de 20 ans, elles affecteront 1,4 million de Canadiens, soit le double d'aujourd'hui.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Société Alzheimer du Canada, nous vous prions de visiter www.alzheimer.ca ou suivez-nous sur Facebook (www.facebook.com/alzheimersociety) et Twitter (www.twitter.com/AlzSociety).

À propos de la Société Alzheimer du Canada

La Société Alzheimer est le principal organisme de santé national caritatif pour les personnes touchées par l'Alzheimer et les maladies apparentées. Présente dans tout le Canada, la Société Alzheimer donne de l'aide aujourd'hui, en offrant toute une gamme de programmes et services, et un rayon d'espoir pour demain, en finançant la recherche sur les causes, la prévention et l'éradication de ces maladies.

-30-

Personne-ressource pour les médias :

Rosanne Meandro

Directrice des relations avec les médias

Ligne directe : (416) 847-8920

Cellulaire : (416) 669-5715

rmeandro@alzheimer.ca

www.alzheimer.ca